

# Bureau Syndical

## Jeudi 22 Février 2024

### PROCES-VERBAL

**Le vingt-deux février deux mille vingt-quatre**, à dix-sept heures trente,

Le **BUREAU SYNDICAL** s'est réuni en la salle polyvalente de RUITZ sous la Présidence de Monsieur **Lelio PEDRINI, Président**.

#### Etaients présents

- ✓ Mme Liliane GORKA, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'**AUCHEL**
- ✓ M. Daniel DERICQUEBOURG, délégué de la Commune de **BAJUS**
- ✓ M. Gabriel BELAMIRI, Vice-Président, délégué de la Commune de **BARLIN**
- ✓ Mme Odile LECLERCQ, déléguée de la Commune de **BEUGIN**
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Vice-Président, délégué de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- ✓ M. Lelio PEDRINI, Président, délégué de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- ✓ Mme Anne-Sophie COLLIEZ, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- ✓ M. Marc LHERBIER, délégué de la Commune de **CAUCOURT**
- ✓ M. Jacky LEMOINE, Vice-Président, délégué de la Commune de **DIVION** (arrivé à la question 4)
- ✓ Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**
- ✓ M. Dany CLAIRET, Vice-Président, délégué de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- ✓ M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- ✓ M. Grégory FOUCAULT, délégué de la Commune d'**HAILLICOURT**
- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ, délégué de la Commune d'**HERMIN**
- ✓ M. Jean-Pierre BEVE, Vice-Président, délégué de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- ✓ M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune d'**HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**
- ✓ M. Maurice LECONTE, délégué de la Commune d'**HOUCHIN**
- ✓ Mme Isabelle RUCKEBUSCH, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'**HOUDAIN**
- ✓ Mme Joëlle ALLEMAN, déléguée de la Commune de **LA COMTE**
- ✓ Mme Karine DERUELLE, déléguée de la Commune de **MARLES-LES-MINES**
- ✓ Mme Marie-Claude STANISLAWSKI, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**
- ✓ Mme Annie ADANCOURT, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **RUITZ**

#### Etaients excusés et avaient donné pouvoir

- ✓ Mme Marie-Paule QUENTIN, déléguée de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- ✓ M. Marcel PRUVOST, délégué de la Commune de **MAISNIL-LES-RUITZ**
- ✓ Mme Marie-Claire HAY, déléguée de la Commune d'**OURTON**

- **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Isabelle RUCKEBUSCH est désignée secrétaire de séance.

- **LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 7 DECEMBRE 2023 EST ADOPTE A L'UNANIMITE (24 voix pour)**

- **COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT**

➤ **POLE « RESSOURCES »**

**COMMUNICATION**

- ✓ Revalorisation de la gratification versée au titre des conventions de stage d'une durée supérieure à deux mois en application de l'arrêté du 19 décembre 2023 portant fixation du plafond de la sécurité sociale (24/001)

**EXPERTISE**

- ✓ Vérifications périodiques des installations techniques, des ERP, ERT, équipements et matériels des EHPAD « Elsa Triolet » et « les myosotis » avec le Bureau « VERITAS » pour un montant de 5 858,34 € TTC (24/011)
- ✓ Souscription d'une assurance « dommages aux biens » auprès de l'assureur « GROUPAMA » du 12 janvier au 31 décembre 2024, pour une cotisation annuelle de 16 385,60 € TTC – Annule et remplace la décision 24/014 (24/027)
- ✓ Signature d'une convention de mise à disposition de locaux par l'EHPAD « Elsa Triolet » au SSIAD (24/013)
- ✓ Signature de contrats de location et de maintenance pour les 4 véhicules réfrigérés du service de portage des repas Domicile avec la société « PETIT FORESTIER LOCATION » de Grenay, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 et pour un an. Le montant de la location par véhicule et pour 1 125 kms par mois est de 720 € HT (24/025)

**RESSOURCES HUMAINES**

- ✓ Adhésion à l'Action Santé Travail (AST 62/59) dans le cadre de la médecine professionnelle et préventive pour l'année 2024 (24/012)

➤ **POLE « PROJETS »**

**SIS /MIPPS**

- ✓ SIS-MIPS – Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France dans le cadre d'un projet « Quartiers d'été 2024 » visant à mener des actions auprès des habitants situés en périmètre de la politique ville des communes du SIVOM de la Communauté du Bruaysis. Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 10 000 euros. (23/240)
- ✓ SIS – Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la politique de la ville dans le cadre d'un projet intitulé « Se connaître, agir et avancer vers un projet » visant à faciliter une démarche d'insertion socioprofessionnelle au travers d'actions qui se dérouleront au cours de l'année 2024 (23/250)
- ✓ SIS – Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans le cadre d'un projet intitulé « Accompagnement RSA – Référent Solidarité » pour l'année 2024. Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 40 000 € (24/004)

- ✓ SIS – Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans le cadre d'un projet intitulé « Accompagnement socioprofessionnel des BSRA » visant à faciliter l'insertion des BSRA au cours de l'année 2024. Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 45 000 € **(24/005)**
- ✓ MIPPS – Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la CAF du Pas-de-Calais dans le cadre d'un appel à projet « REAAP » visant à mettre en valeur les compétences et les capacités des parents par des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité tout au long de l'année 2024. Le montant sollicité est de 12 773 € **(24/010)**
- ✓ MIPPS – Signature d'un contrat pour un spectacle « Grégor et le plaisir immédiat » le 2 février au Ciné théâtre d'Auchel d'HEMPIRENSCENE LOGIC de Marcq en Baroeul, pour un montant de 876,71 € **(24/007)**
- ✓ MIPPS- Animation d'un stand de prévention avec animation au « Salon Gaming » de Noeux les Mines le 6 avril prochain. Le coût de la prestation pour le Conseil Citoyen de Noeux -les-Mines est de 400 € **(24/015)**
- ✓ MIPPS – Dans le cadre des « 1 000 premiers jours » financé par le plan pauvreté 2024 :
  - Rencontres et échanges tout au long de l'année 2024 avec une thérapeute artistique, pour un montant de 3 600 € TTC **(24/022)** et avec une sophrologue pour le même montant **(24/023)**
  - 4 Ateliers « baby Zen » animés par une sophrologue-thérapeute pour un montant de 600 € **(24/016)**

### **RPE**

- ✓ Dans le cadre de l'organisation chaque mois d'un atelier d'éveil sur la commune d'Houdain : Espace Victor Fleuret, signature d'une convention de mise à disposition d'un local communal à titre gratuit pour la période janvier à juin 2024 **(23/241)**
- ✓ Dans le cadre du plan pauvreté 2024 :
  - 9 ateliers « initiation découverte aux arts du cirque » animés par l'association « Cirqu'en cavale » de Calonne-Ricouart pour un montant de 948,50 € **(24/017)**
  - 8 ateliers « Eveil en sons » destinés à des groupes de 12 à 15 enfants et un son spectacle de clôture « P'tit coup de vent et feuille volante » à un groupe de 80 personnes (enfants et adultes) animés par l'association « Eclipse » de Liévin pour un montant de 2 200 € **(24/018)**

## **☛ POLE « AUTONOMIE / SENIORS »**

### **EHPAD**

- ✓ EHPAD « les Myosotis » - Signature d'une convention avec Monsieur KURZAWA Patrick, accordéoniste musette demeurant à Remilly Wirquin, afin d'assurer une animation le 28 décembre 2023, moyennant une prestation s'élevant à 190€ **(23/232)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » - Signature d'une convention avec Monsieur KURZAWA Patrick, accordéoniste musette demeurant à Remilly Wirquin, afin d'assurer une animation le 30 décembre 2023, moyennant une prestation s'élevant à 190€ **(23/233)**
- ✓ Animation gratuite par les enfants du catéchisme de Maisnil-les-Ruitz le 20 décembre **(23/242)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » - Clôture de la régie d'avances « Argent de poche des résidents à l'Aide sociale » au 1<sup>er</sup> janvier 2024 les fonctions du régisseur titulaire prenant fin à la même date **(23/251)**
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » - Clôture de la régie d'avances « Cachets des artistes, dépenses urgentes ou de faibles montants » au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les fonctions du régisseur titulaire prenant fin à la même date **(23/252)**

- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » - Clôture de la régie de recettes « Droits d'hébergement et repas des visiteurs » au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les fonctions de régisseur titulaire prenant fin à la même date **(23/253)**
  
- ✓ EHPAD « les Myosotis » - Clôture de la régie d'avances « Argent de poche des résidents à l'aide sociale » au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les fonctions de régisseur titulaire prenant fin à la même date **(23/254)**
  
- ✓ EHPAD « les Myosotis » - Clôture de la régie d'avances « Cachets des artistes, dépenses urgentes ou de faibles montants » au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les fonctions du régisseur titulaire prenant fin à la même date **(23/255)**
  
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » - Clôture de la régie de recettes « Droits d'hébergement et repas des visiteurs » au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les fonctions de régisseur titulaire prenant fin à la même date **(23/256)**
  
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » et « Les Myosotis » - Création d'une régie de recettes « Perception des repas personnels-visiteurs et repas de fêtes » du 1/1/2024 au 31/12/2024, gérée par le SIVOM de la Communauté du Bruaysis avec nomination d'un régisseur mandataire et d'un régisseur suppléant **(23/257)**
  
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » et « Les Myosotis » - Création d'une sous-régie de recettes « Perception des repas personnels-visiteurs et repas de fêtes » du 1/1/2024 au 31/12/2024, gérée par le SIVOM de la Communauté du Bruaysis avec nomination d'un sous régisseur mandataire et d'un sous régisseur suppléant **(23/258)**
  
- ✓ EHPAD « Les Myosotis » - Signature d'un contrat avec la société LDAR pour l'analyse de l'environnement humain, des denrées alimentaires, le contrôle de la potabilité de l'eau ainsi que le contrôle des contaminations en légionnelle au sein de l'EHPAD, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 **(23/260)**
  
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » - Signature d'un contrat avec la société LDAR pour l'analyse de l'environnement humain, des denrées alimentaires, le contrôle de la potabilité de l'eau ainsi que le contrôle des contaminations en légionnelle au sein de l'EHPAD, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 **(23/259)**
  
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » - Revalorisation de la gratification versée au titre des conventions de stage d'une durée supérieure à deux mois en application de l'arrêté du 19/12/2023 portant fixation du plafond de la sécurité sociale **(24/003)**
  
- ✓ EHPAD « Elsa Triolet » et « Les Myosotis » : Accueil de stagiaires en milieu professionnel, à titre gracieux. Signature de conventions de stage avec :
  - Le collège Joliot Curie de Calonne-Ricouart **(23/236 et 23/243)**
  - Le collège Jean Moulin de Barlin **(23/215)**
  - Le lycée professionnel Mendès France de Bruay-la-Buissière **(23/147, 23/194, 23/195, 23/218, 23/225, 23/226, 23/235, 23/247 et 23/261)**
  - Le lycée Lavoisier d'Auchel **(23/244)**
  - Le lycée professionnel Savary d'Arras **(23/238)**

- La Mission Locale de l'Artois (23/224)
- L'IFSI de Béthune (23/193)
- Le centre « ADAPECO » de St Laurent Blangy (23/237)
- « ID FORMATION » d'Auchel (23/128)

#### **SAAD**

- ✓ Accueil de stagiaires en milieu professionnel, à titre gracieux. Signature de conventions de stage avec :
  - Le centre de formation « ADAPECO » de St Laurant Blangy (23/239)
  - Le centre MJEP d'Isbergues (24/008)
  - Le centre de formation « CAMPUS » de Radinghem (24/009)

#### **SSIAD**

- ✓ Accueil d'une stagiaire en milieu professionnel, à titre gracieux du 29 janvier au 2 mars 2024, signature d'une convention avec l'IFAS de St Venant (24/006)

#### **☛ POLE « TECHNIQUE »**

- ✓ Accueil d'un stagiaire en milieu professionnel du 4 décembre 2023 au 8 mars 2024, qui percevra une gratification fixée à 4.05€ net de l'heure (23/228)
- ✓ Service administration des services techniques du SIVOM – Revalorisation de la gratification versée au titre des conventions de stage d'une durée supérieure à 2 mois en application de l'arrêté du 19/12/2023 portant fixation du plafond de la sécurité sociale (24/002)

**LES MEMBRES DU BUREAU ONT PRIS ACTE A L'UNANIMITE (24 VOIX) DE CES DECISIONS**

<b>QUESTIONS SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU SYNDICAL</b>
--

***Pôle « Expertise »***

***Marchés Publics***

**01) GROUPEMENT DE COMMANDES – CARBURANT – AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS DE L'APPEL D'OFFRES PAR LE PRESIDENT - APPLICATION DES MARCHES POUR LE SIVOM A COMPTER DU 01er AVRIL2024.**

Un appel d'offre ouvert avec publication européenne a été diligenté pour mettre en oeuvre un nouveau groupement de commande portant sur le carburant, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

La consultation a été menée avec un allotissement défini ainsi :

✓ Lot 1 – Achat de carburant

Ce lot 1 prévoit la fourniture de carburants.

Le lot 1 a vocation à répondre aux besoins majoritaires exprimés par les membres du groupement de commande.

Les membres du groupement de commande recherchent le critère "prix" sur ce lot 1.

Les stations doivent être accessibles à la grande majorité des véhicules de type professionnels.

✓ Lot 2 – Besoins spécifiques du groupement de commande : GPL, hauteur particulière d'accès aux stations pour les camions nacelles du service éclairage public.

Le lot 2 a vocation à regrouper les besoins spécifiques du groupement de commande.

La commune de Divion a seule le besoin de carburant GPL, à la date de publication du présent marché et toutes les stations-services n'en proposent pas.

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis possède deux camions nacelles pour le service éclairage public. Ces deux véhicules utilisent du gazole standard.

La spécificité pour ces véhicules est que la distribution doit se faire dans des stations équipées d'un auvent de taille minimum de 3.90 mètres ou bien une piste poids lourds. Il s'agit là d'une spécificité tenant à l'accès.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le lundi 12 février dernier et a décidé d'attribuer, sur le fondement des critères de sélection définis dans le dossier de consultation des entreprises :

- ✓ Le lot 1 à l'opérateur économique FLEET PRO, sis 166 - 180 boulevard Gabriel PERI , 92240 MALAKOFF, qui a présenté l'offre la plus avantageuse économiquement, sur le bordereau de prix carburant.

Offre classée 2<sup>ème</sup> : TOTAL.

- ✓ Le lot 2 à l'opérateur économique TOTAL, sis 562 avenue du Parc de L'île, 92029 NANTERRE, seul candidat pour ce lot.

Il est précisé que le lot 1 est une offre Multi-enseignes Ticket Fleet Pro  
La carte carburant donne accès à l'ensemble des stations du réseau Ticket Fleet Pro soit 4189 stations.



Dans la secteur proche, l'accès se fait notamment auprès des stations ci-dessous.

- Carrefour AUCHEL, BARLIN, DIVION, HAILLICOURT.
- Intermarché HERSIN-COUPIGNY, MARLES-LES-MINES.
- Cora BRUAY-LA-BUISSIÈRE.

Autorisez-vous le Président à signer les actes d'engagement avec les opérateurs économiques désignés ci-dessus, ainsi que l'ensemble des documents contractuels permettant de concrétiser les offres des candidats, de mettre en place et d'exécuter les marchés publics de carburant pour les services du SIVOM, à compter du 01er avril 2024 ?

**Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (24 voix pour)**